

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT

### **Comité Syndical du 07 novembre 2017** **Compte-rendu de séance**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

---

**Membres Titulaires :**

Marie HERZOG, CAGB – M. Jacques BONIN, CAGB – M. Bernard DRAVIGNEY, CAGB – Mme Marie-Laure FRIEZ, CAGB – M. Michel GAUMEZ, CAGB – M. Roger LAUQUIN, CAGB – M. Jean-Claude MARTIN, CAGB – M. Guy MOUILLESEAUX, CAGB – M. Jean-Paul MOUTARLIER, CAGB – M. Pierre REY, CAGB – M. Christian CODDET, CCVS – M. Jean-Claude HUNOLD, CCVS

**Membres Suppléants :**

M. Claude GAUTHERAT, CAGB – M. Éric KOEBERLÉ, CAGB

#### **ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS**

---

**Membres Titulaires :**

M. Marc ETTWILLER, CAGB – M. Thierry PATTE, CAGB – Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAGB – M. Jacques ALEXANDRE, CCST – Mme Monique DINET, CCST – M. Jean-Louis HOTTLET, CCST – M. Bernard LIAIS, CCST – M. Jean LOCATELLI, CCST – M. Robert NATALE, CCST – M. Erwin MORGAT, CCVS – M. René ZAPPINI, CCVS

#### **ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

---

M. Didier MOZIMANN, Châtenois-les-Forges – M. Bruno VIDALIE, AUTB

<b>Titulaires :</b>	<b>12</b>
<b>Suppléant(s) :</b>	<b>2</b>
<b>Pouvoir(s) :</b>	<b>1</b>

**Pouvoir(s) :**

Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAGB : pouvoir à M. Jean-Marie HERZOG, CAGB

## **Rapport n°1 : Attentes du SMSCoT du Territoire de Belfort concernant le SRADDET de Bourgogne Franche-Comté**

---

Le président demande à M. Vidalie de présenter le rapport qui donnera lieu à simple discussion et non à délibération. Suite à présentation du document (rapport ci-joint) plusieurs interventions ont lieu :

M. Rey explique qu'il est important de se positionner avec clarté sur le schéma régional et de présenter un discours commun avec l'ensemble du Nord Franche-Comté. Le NFC doit être reconnu comme un pôle majeur de l'ossature régionale, de même rang que Dijon et Besançon. Le propos est repris par M. Koeberlé, Mme Friez, M. Herzog.

Il est proposé de développer l'action collective avec les autres SCoT régionaux pour éviter une position trop prescriptive du SRADDET sur les questions d'usage des sols. Le rapprochement actuellement mené par la Fédération des SCoT est approuvé.

M. Coddet invite à préciser le projet de texte pour le Nord du département, Giromagny et le Ballon d'Alsace.

M. Martin précise que si le SCoT devait être contraint par le SRADDET, ce seraient les PLU qui, in fine, devraient être impactés.

M. Herzog propose de rencontrer en temps utile M. Houlley vice-président régional en charge du dossier.

Le texte sera donc ajusté et signé du président du SCoT. Il sera joint à la réponse collective du pôle métropolitain.

## **Rapport n° 2 : Regard sur l'évolution du Territoire de Belfort en fonction des objectifs du SCoT**

---

Rappel est fait des obligations d'évaluation liées au SCoT approuvé et de la nécessité de développer la mise en œuvre des indicateurs de suivi. Nous sommes à mi-parcours de la période de six ans faisant suite à l'approbation du SCoT, il avait été convenu d'engager un travail de fond sur ce sujet (voir rapport ci-joint).

La question des évolutions démographiques appelle de nombreux commentaires (M. Lauquin, M. Koeberlé) sur leur véracité et sur les hypothèses de construction qui leur sont liées.

De même il est fait le constat que la production de logement est sensiblement inférieure aux hypothèses du SCoT, alors que l'artificialisation foncière est plutôt au-delà de l'estimation.

Les membres du comité syndical approuvent la poursuite et le déploiement complet du travail sur l'évolution du SCoT.